Tarifs douaniers américains et réponse du gouvernement canadien

Enjeu
5

POSITION DE LA RELÈVE

L'agriculture canadienne est le pilier sur lequel reposent l'autonomie et la sécurité alimentaire du pays. Il s'agit également d'une question de sécurité nationale. Face aux menaces répétées d'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis, la relève demande que la réplique envisagée par le prochain gouvernement canadien soit issue d'une réflexion avec les acteurs du monde agricole, mais surtout qu'elle exclue les intrants agricoles des tarifs de représailles canadiens. De plus, la relève demande que le prochain gouvernement du Canada protège le secteur agroalimentaire en tentant de le retirer des tarifs américains, en soutenant financièrement les producteurs en cas d'imposition de tarifs et de ne faire aucune concession au cours des prochaines négociations.

ENJEUX

Dans le contexte actuel, la réponse aux menaces du président Donald Trump entraînera certainement un effet négatif sur les entreprises de la relève agricole. L'agriculture et le secteur agroalimentaire font vivre un grand nombre de Canadiens. En effet, c'est 2,3 millions de personnes qui sont employées dans le secteur agricole et environ 1 emploi canadien sur 9 dans le secteur agroalimentaire.

En 2023, le Canada a exporté pour près de 99,1 milliards de dollars de produits agricoles et alimentaires. Dans ces produits, on compte les matières premières agricoles, le poisson, les fruits de mer et les aliments transformés.

Occupant le huitième rang des plus grands exportateurs de produits agroalimentaires et de la mer, le Canada risque gros en imposant des tarifs en réplique aux menaces de Donald Trump, d'autant plus que 60% de ces exportations sont destinées aux marchés américains.

Plus spécifiquement, l'escalade des menaces de tarifs douaniers représente une inquiétude plus grande encore pour les producteurs québécois puisque 68% des exportations du secteur bioalimentaire qui aux États-Unis.

Les entreprises de la relève ne peuvent pas se permettre de risquer les 8,1 milliards de $ de produits québécois qui traversent la frontière. Les contre-tarifs doivent donc veiller à affecter dans une moindre mesure le monde agricole.

Face aux impacts causés par la COVID-19, des mesures de soutien financier avaient été déployées pour les entreprises agricoles. Dans le contexte actuel, de telles mesures devraient aussi être envisagées.